



Abris des Rameurs

BP 41 05200 Embrun

08/10/2016

17:30

Type de réunion :	<i>Assemblée Générale</i>
Participants :	Membres à jour de la cotisation et de la licence fédérale (liste annexée)
	Sujet à l'ordre du jour :
	Renouvellement du Conseil d'administration (Article 14 des Statuts)
	Modification du règlement intérieur
	Organisation de la randonnée 2017
	Questions diverses

Les membres de l'association se sont réunis à 17h30 le 08 octobre 2016 sur convocation du Président régulièrement adressée le 27 septembre 2016 par voie électronique aux membres à jour de la cotisation club et de la licence fédérale.

La feuille d'émargement (ci-joint annexée) fait apparaître 38 membres présents ou représentés sur 41 membres.

La majorité absolue s'établit donc à 21 voix

L'assemblée procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

### **Club Aviron Embrun**

Abri des rameurs - Le plan d'eau 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 46 13 – email : [contact@club-aviron-embrun.fr](mailto:contact@club-aviron-embrun.fr) - Site : [www.club-aviron-embrun.fr](http://www.club-aviron-embrun.fr)

## 1) Renouvellement du Conseil d'administration (Article 14 des Statuts)

Le Conseil d'administration doit être renouvelé pour une période de quatre ans, Didier Longet, Secrétaire Général indique que les futurs administrateurs devront s'engager à piloter l'une des commissions définies statutairement.

A ce jour le Président a été saisi par quatre demandes: Gisele Giraud, Chantal Monino, Olivier Joly et Didier LONGET. S'ajoute également à ces déclarations de candidature : Jean Pierre Michel, Emmanuelle Céard, Pierre Ange Jaffrelot , Michel Fructus et Laurence Jean

9 candidats sont donc déclarés pour 15 postes ouverts. Le mode d'élection étant un scrutin pluri nominal majoritaire à seul tour, les 9 candidats suivants sont élus :

Gisele Giraud  
Chantal Monino  
Olivier Joly  
Didier Longet  
Jean Pierre Michel  
Emmanuelle Céard  
Pierre Ange Jaffrelot  
Michel Fructus  
Laurence Jean

Vote à l'unanimité de cette décision

## 2) Représentant à la Ligue :

Jean Pierre Michel et Pierre Ange Jaffrelot sont désignés pour représenter le club à la Ligue

Vote à l'unanimité de cette décision

## 3) Modification du règlement intérieur

*Gestion des clés du club* : Un trousseau de clés sera remis aux rameurs autonomes qui s'engageront dans un bénévolat actif. Une charte sera rédigée par le prochain bureau est validée par le Conseil d'administration. Cette charte précisera notamment les orientations du club et l'engagement effectif du bénévole.

Le bureau pourra décider de reprendre les clés pour tout motif qui lui paraîtrait légitime : activité insuffisante, priorité d'attribution, non respect des règles...

.L'alinéa deux du paragraphe Rameurs autonomes est abrogé

.le paragraphe 1 du chapitre Fonctionnement de l'association est abrogé car non conforme aux statuts

le paragraphe 2 intitulé Comité directeur est remplacé par ce qui suit : Le Conseil d'administration est composé de membres majeurs élus pour quatre ans

Après débats, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Club Aviron Embrun**

Abri des rameurs - Le plan d'eau 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 46 13 – email : [contact@club-aviron-embrun.fr](mailto:contact@club-aviron-embrun.fr) - Site : [www.club-aviron-embrun.fr](http://www.club-aviron-embrun.fr)

#### 4) Organisation de la randonnée 2017

Gisèle Giraud se déclare pilote pour l'organisation de la randonnée qui aura lieu le 1 et 2 juillet 2017. Elle pourra ainsi s'entourer de membres non élus au conseil d'administration. Une réunion spécifique sera programmée en vue d'organiser cette manifestation importante pour le club. D'ors et déjà, Béatrice Marseille, Lisa Guézard et Antoine Triolier se déclarent prêt à participer à cette commission.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

#### 5) QUESTIONS DIVERSES :

Un débat a lieu autour de la politique sportive du Club, Didier Longet précise qu'il souhaiterait continuer de récupérer des bateaux obsolètes pour développer l'aviron scolaire et rappelle que nous disposons d'un enclos que l'on peut rationaliser afin de stocker des bateaux. Par ailleurs il émet l'idée de demander aux établissements scolaires partenaires de régler une licence aviron classique pour les jeunes encadrés et de transformer la cotisation en crédit d'heures que les jeunes pourraient investir au sein du club en travaux en tout genres.

Cette proposition suscite un débat important il semble donc nécessaire de reprendre le projet associatif du club et peut être de l'étoffer tant les attentes des membres du club sont différentes. Stéphanie Hocdé propose son aide.

Le Président  
Michel  
Tél. 04.92.43.46.13  
B.P. 41 - 05200 EMBRUN  
Agrement Jeunesse et Sport n° 0582037  
Association loi 1901 W 052000494  
CLUB D'AVIRON D'EMBRUN

La Secrétaire de séance  
Chantal Monin  
Tél. 04.92.43.46.13  
B.P. 41 - 05200 EMBRUN  
Agrement Jeunesse et Sport n° 0582037  
Association loi 1901 W 052000494  
CLUB D'AVIRON D'EMBRUN

#### Club Aviron Embrun

Abri des rameurs - Le plan d'eau 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 46 13 – email : [contact@club-aviron-embrun.fr](mailto:contact@club-aviron-embrun.fr) - Site : [www.club-aviron-embrun.fr](http://www.club-aviron-embrun.fr)